Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac ST2S, veuillez visiter :
bacst2s.fr/annales-sujets-et-corriges

Épreuve d’enseignement de spécialité : sciences et techniques sanitaires et sociales

Session 2022 • Code sujet : **22-2SST2SNC1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **16**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Mobilisation des connaissances** (2 questions) **Page 3**

2. **Les conduites addictives : un défi majeur pour notre société** (2 questions) **Page 4**

3. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2022/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2022 - 4-Sujet.pdf

1. Mobilisation des connaissances

Cette partie évalue la mobilisation des connaissances en santé et en action sociale. Le candidat traite au choix le sujet sur la diversité de l'offre de soins sur un territoire de santé ou celui sur le rôle des associations dans la lutte contre la précarité.

Au choix

Question 1-A. Expliquer l'intérêt de la diversité de l'offre de soins sur un territoire de santé.

Une offre de soins diversifiée répond à des besoins variés : prévention, soins courants, prise en charge spécialisée, réadaptation ou accompagnement médico-social. Elle mobilise des professionnels de ville, des établissements hospitaliers et des structures spécialisées. Leur complémentarité facilite l'orientation et la continuité des parcours. Lorsque les services sont accessibles et répartis sur le territoire, ils rapprochent les soins de la population, limitent les renoncements et contribuent à réduire les inégalités d'accès aux soins.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La diversité et la complémentarité des soins répondent aux besoins de la population, facilitent les parcours et réduisent les inégalités d'accès.

Question 1-B. Expliquer le rôle des associations dans la lutte contre la précarité.

Les associations contribuent à lutter contre la précarité en répondant aux besoins urgents, puis en accompagnant les personnes vers une situation plus stable. Leur action s'exerce notamment par :

- une aide concrète : alimentation, hébergement ou accès aux droits ;
- l'écoute, l'accompagnement social et l'orientation vers les services adaptés ;
- la défense des droits, la sensibilisation du public et l'alerte des pouvoirs publics.

Leur proximité favorise la confiance, le repérage des difficultés et la rupture de l'isolement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les associations apportent une aide concrète, accompagnent l'accès aux droits et aux services, rompent l'isolement et défendent les personnes précaires.

2. Les conduites addictives : un défi majeur pour notre société

Le dossier documentaire décrit les addictions et leurs déterminants sociaux, notamment les effets des revenus, de l'emploi, des conditions de travail, de l'environnement familial et de la précarité. Il présente aussi des mesures du Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 et le programme Primavera pour éclairer les modes d'intervention mobilisés.

Question 1. Présenter des déterminants sociaux des conduites addictives.

Les conduites addictives sont influencées par des facteurs sociaux qui peuvent se cumuler et contribuer aux inégalités de santé.

Déterminant	Influence illustrée par le dossier
Revenus et niveau d'éducation	De 2010 à 2016, le tabagisme quotidien passe de 35,2 % à 37,5 % chez les personnes aux revenus les plus faibles, contre 23,5 % à 20,9 % chez les plus aisées, qui bénéficient davantage de la prévention.
Emploi et conditions de travail	L'emploi protège globalement, mais stress, pénibilité, horaires décalés, harcèlement et cultures professionnelles peuvent favoriser les usages.
Famille et événements de vie	Négligence, maltraitance, faible encadrement, consommations parentales et événements stressants fragilisent ; l'écoute et le soutien protègent.
Précarité et intégration sociale	L'usage régulier de cannabis est associé à la vulnérabilité ; les jeunes errants, migrants et personnes sans abri sont des publics particulièrement exposés. Les usages excessifs d'alcool concernent des groupes sociaux variés.

Les déterminants sociaux influencent notamment le passage de l'expérimentation à l'usage problématique.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Revenus, éducation, emploi, conditions de travail, environnement familial, événements de vie, précarité et intégration sociale influencent les conduites addictives et les inégalités de santé.

Question 2. Montrer que différents modes d'intervention en santé sont mobilisés pour lutter contre les conduites addictives.

Le plan national combine des actions de prévention, d'accompagnement sanitaire, de réduction des risques et d'orientation des politiques publiques.

1. **Informer et prévenir :** avertissements sanitaires, éducation à l'école, soutien aux parents et protection des jeunes face au marketing. Primavera propose, pendant quatre ans du CM1 à la 5e, des ateliers expérientiels développant les compétences psychosociales.
2. **Repérer et soigner :** former les professionnels de premier recours au repérage précoce, accompagner les patients et structurer les parcours en addictologie.
3. **Réduire les dommages :** adapter l'offre, expérimenter des salles de consommation à moindre risque et prévenir les surdoses.

4. **Éclairer l’action :** recherche, enquêtes et régulation permettent de mieux adapter les interventions et les politiques.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Prévention et éducation, repérage et soins, réduction des risques, recherche et régulation sont mobilisés à différents niveaux et auprès de publics divers.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2022)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de spécialité Sciences et techniques sanitaires et sociales du baccalauréat technologique, session 2022, code 22-2SST2SNC1, durée 3 heures, coefficient 16. Elle comprend une mobilisation des connaissances au choix et un développement appuyé sur un dossier consacré aux conduites addictives. Les questions évaluent l'analyse des déterminants sociaux et des interventions de prévention, de repérage, de soin et de réduction des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'addiction peut concerner une substance ou un comportement et entraîner perte de contrôle, troubles médicaux et perturbations de la vie sociale.
- Les déterminants des conduites addictives comprennent les revenus, l'emploi, le travail, les environnements familial et culturel et les situations de précarité.
- La prévention peut informer, soutenir les familles et développer les compétences psychosociales, notamment chez les jeunes.
- La lutte contre les addictions mobilise le repérage précoce, l'accompagnement, les parcours de soins en addictologie et la réduction des risques.

Points de vigilance & attentes du jury

- En partie 1, répondre à une seule option : 1-A ou 1-B.
- Distinguer déterminants sociaux et facteurs individuels, et expliquer comment ils peuvent se combiner.
- Étayer les réponses par des exemples ou données des annexes en les reliant explicitement à la consigne.
- Pour la question 2, présenter des modes d'intervention différents et préciser leur complémentarité.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment présenter les déterminants sociaux des conduites addictives ?

Organisez les facteurs par milieux et situations : revenus, emploi et conditions de travail, précarité, environnement familial et culturel. Expliquez comment ils peuvent protéger ou fragiliser les personnes, puis illustrez avec des éléments précis des annexes.

Q : Comment montrer que plusieurs modes d'intervention en santé sont mobilisés ?

Présentez les actions de prévention, comme l'information et le développement des compétences psychosociales, puis le repérage précoce et l'accompagnement. Ajoutez les parcours de soins en addictologie et la réduction des risques, en montrant leur complémentarité.

Q : Dois-je traiter les deux sujets proposés en partie 1 ?

Non. La partie 1 vaut 6 points et se traite au choix : répondez soit sur la diversité de l'offre de soins, soit sur le rôle des associations contre la précarité. En partie 2, les deux questions valent 7 points chacune.

Q : Qu'attend-on pour appuyer les réponses sur le dossier documentaire ?

Sélectionnez des exemples ou des données utiles, puis expliquez leur lien avec la question. Organisez votre raisonnement et mobilisez vos connaissances : les annexes doivent étayer l'analyse, sans être simplement recopiées.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacst2s.fr/assets/annales/bac-st2s/Sciences et techniques sanitaires et sociales/2022/Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2022 - 4-Sujet.pdf
Ressources Bac ST2S : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.